

ALLOCUTION DE EDOUARD FRITCH
PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE DE LA POLYNESIE FRANCAISE
OUVERTURE DE LA SEMAINE DE LA VANILLE – 2 SEPTEMBRE 2014

Monsieur le président de la Polynésie française,
Monsieur le Haut-commissaire,
Monsieur le ministre de l'agriculture,
Mesdames et messieurs les Représentants,
Madame la directrice de l'Epic Vanille de Tahiti,
Mesdames et messieurs,
Chers amis,

L'assemblée de la Polynésie française est heureuse de vous accueillir sous ce hall René Leboucher pour ouvrir cette semaine de la vanille.

Bienvenue plus particulièrement aux acteurs publics et privés de la vanille, puisque vous serez au centre des différentes activités et animations organisées tout au long de cette semaine.

L'édition 2014 de la semaine de la vanille est la 5ème tenue dans cet espace. Nous avons donc toujours eu plaisir à vous accueillir ici, la première édition ayant eu lieu, ici même, en 2008.

Monsieur le ministre, les Représentants siégeant au sein de la Commission de l'agriculture présidée par notre amie Monique Richeton ont eu à examiner les comptes financiers 2013 de l'Epic Vanille de Tahiti, il y a une semaine. Ce dossier sera donc présenté en séance prochainement.

A la lecture du rapport d'activités 2013 transmis avec les comptes financiers, j'ai bien noté que l'Epic Vanille s'investit particulièrement sur des problématiques liées aux phases de la production, telles que les choix variétaux, l'amélioration génétique des plants et les luttés phytosanitaires. J'ai aussi noté avec satisfaction qu'il existe une équipe d'assistants techniques vulgarisateurs auprès des producteurs.

De cette lecture, j'ai remarqué à juste titre, la modestie de vos actions de promotion. A cet égard, il me semble en effet logique que la puissance publique investisse en priorité sur la bonne maîtrise de toutes les phases de la production avant un lancement de la promotion et de la commercialisation internationale de la vanille de Tahiti.

Cependant, permettez-moi d'exprimer deux regrets.

Le premier est lié au fait que les statistiques disponibles sur le site de l'Epic Vanille s'arrêtent à 2009, soit des chiffres vieux d'il y a 5 ans.

Le second est lié au fait que cela fait plus de 10 ans que cet établissement existe pour une consommation budgétaire cumulée de plus de 3 milliards de francs, hors subventions accordées aux ombrières installées, et qu'au bout de ces 10 années, nous n'ayons pas encore correctement maîtrisé la biologie des vanilliers, autrement dit de leur croissance et des vecteurs de lutte phytosanitaires.

Bien entendu, ces faits n'incombent pas totalement à votre gestion ministérielle.

Par ailleurs, le chiffre d'affaires annuel généré par la vente de vanille verte et par l'exportation de nos vanilles séchées avoisine les 450 millions de francs. Ce chiffre reste encore modeste au regard des sommes investies par la puissance publique.

Mais malgré tout, la vanille de Tahiti que nous savons d'une qualité aromatique exceptionnelle, représente une richesse naturelle et économique à exploiter et à valoriser à une plus grande échelle que celle que nous connaissons aujourd'hui.

C'est sur cette note d'espoir que je termine mes propos, ce matin.

En tout cas, soyez à nouveau les bienvenus sous ce hall et bonne semaine aromatique.

Je vous en remercie.